

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :  
Centre d'études politiques de l'Europe  
Latine (CEPEL)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :

Centre National de la Recherche  
Scientifique – CNRS

Université de Montpellier

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Présidente par intérim

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Hélène Buisson-Fenet, Présidente du comité d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées présentées dans les tableaux de ce rapport sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Centre d'Etudes Politiques sur l'Europe Latine
<b>Acronyme de l'unité :</b>	CEPEL
<b>Label et N° actuels :</b>	UMR 5112
<b>ID RNSR :</b>	198811797E
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>Nom du directeur (2019-2020) :}</b>	M. Emmanuel NEGRIER
<b>Nom du porteur de projet (2021-2025) :</b>	M. Emmanuel NEGRIER
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	3

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Présidente :</b>	M <sup>me</sup> Hélène BUISSON-FENET, CNRS
<b>Experts :</b>	M <sup>me</sup> Nathalie BESSET, LEST, Marseille (PAR) M. Éric DAGIRAL, Université Paris Descartes (CoNRS) M <sup>me</sup> Nathalie DUCLOS, Université de Tours (CNU) M <sup>me</sup> Magali ROBELET, Université Aix Marseille M. Gérôme TRUC, Université Paris Nanterre

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Albert OGIEN

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M<sup>me</sup> Sandrine LEFRANC, CNRS  
M. Bruno FABRE, Université de Montpellier

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Fondé en 1983 en tant que "Centre comparatif des politiques publiques et des espaces locaux" et devenu, en 2001, "Centre d'Études Politiques de l'Europe Latine" pour signifier son rapport privilégié avec les terrains et les réseaux académiques des pays d'Europe du sud, le CEPEL est l'une des UMR UM-CNRS de l'Université de Montpellier. Il occupe une grande partie du bâtiment 3 de l'UFR de Droit et Science politique qui a été rénové en 2007. Le CEPEL est partie prenante de l'I-Site MUSE et membre de la MSH-SUD.

L'unité s'inscrit dans le champ scientifique de la science politique, tout en étant également rattaché à la section 36 (Sociologie et sciences du Droit) du CoNRS. Les sociologues sont localisés au sein des bâtiments historiques de la faculté de Médecine. Le secteur Santé Publique s'est progressivement renforcé notamment par des demandes spontanées de praticiens hospitaliers (un PH en 2018, un MCUPH en 2019) souhaitant orienter leurs travaux scientifiques vers les sciences humaines et sociales.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Emmanuel NEGRIER Directeur

M<sup>me</sup> Geneviève Zoïa Directrice adjointe

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS 2

### THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les recherches du CEPEL se sont développées dans le domaine des sciences politiques, où elles ont acquis une reconnaissance nationale et internationale en matière de sociologie des élites, de sociologie électorale et partisane, de pratiques de gouvernance, d'approche de politique comparée en particulier avec les pays du Sud. Ses travaux actuels se distribuent en trois pôles thématiques :

1. Santé : Les recherches appréhendent la santé sous trois angles : a) comme enjeu de cohésion sociale, en traitant les questions des inégalités d'accès à la santé ; des déterminants socio-économiques de l'accès à la santé ; de l'innovation sociale et accès aux soins médicaux ; de la santé numérique et de la cohésion territoriale) ; b) comme enjeu de socialisation, en étudiant le rapport entre risque sanitaire et cultures ou les effets de l'éducation à la santé dans des quartiers défavorisés ; c) comme enjeu de gouvernement, en proposant une analyse comparée des politiques de santé, une sociologie des acteurs et des politiques publiques, la manière dont les responsables de la santé publique intègrent la contrainte budgétaire en vue de réformer l'assurance maladie, etc.

2. Environnement : Les recherches envisagent l'environnement sous l'angle du développement d'une démocratie environnementale, et en prenant en considération les comportements et opinions des citoyennes et des citoyens. Il s'intéresse également à la transformation des politiques sectorielles (agriculture, industrie...) sous l'effet de la critique environnementale. Il examine enfin la question de la territorialisation des réponses apportées par l'action publique à la question environnementale, en particulier au moyen du projet BAROC qui, en partenariat avec Science Po Toulouse, cherche à appréhender la perception des risques et enjeux environnementaux dans un contexte de changement climatique (énergie, agriculture et alimentation, risques littoraux) par les habitants de la région Occitanie

3. Territoires politiques : L'intérêt pour la dimension territoriale dans l'analyse des phénomènes politiques et sociaux est l'une des marques constitutives de l'identité intellectuelle du CEPEL. Ces recherches contribuent à la compréhension des dynamiques de construction et déconstruction identitaire (nationale ou territoriale), des spécificités des espaces politiques locaux et des attitudes et comportements politiques régionaux. En particulier dans les pays des Suds. Les recherches actuelles portent sur l'approche territoriale dans les secteurs santé et éducation à partir de l'analyse des politiques alimentaires scolaires, les développements de la réforme territoriale en France, les rapports entre opérations extérieures et transformations des politiques de défense ou le rapport entre politiques culturelles et territoire, la question de la citoyenneté telle qu'elle se pratique dans différents contextes et, en particulier, dans l'exercice du droit de vote.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité : Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine - CEPEL</b>		
<b>Personnels en activité</b>	<b>Nombre au 30/06/2019</b>	<b>Nombre au 01/01/2021</b>
Professeurs et assimilés	7	7
Maîtres de conférences et assimilés	10	10
Directeurs de recherche et assimilés	1	1
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	3	3
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>21</b>	<b>21</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		
Doctorants	25	
Autres personnels non titulaires	1	
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>27</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>48</b>	<b>21</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Malgré le départ de plusieurs chercheurs lors du dernier contrat, le CEPEL confirme sa dynamique de publications et son insertion dans la recherche-action régionale comme dans un environnement scientifique international. Alors que les programmes précédents s'étaient centrés sur la gouvernance démocratique et les recompositions du vote et de la citoyenneté, le rattachement de deux enseignants-chercheurs en sciences médicales a renforcé l'unité dans sa volonté de recomposer son programme de recherches sur la santé et l'environnement, en concentrant dans un troisième pôle les travaux constitutifs de l'identité intellectuelle du laboratoire.

Le nouveau projet saisit l'opportunité d'une restructuration des personnels scientifiques pour approfondir des pistes de recherche ébauchées dans la période précédente, tout en ne renonçant pas à travailler sur les régulations politiques infra-nationales. Ce thème a permis à l'UMR d'acquérir une visibilité incontestable, tandis que sa revue *Pôle Sud* fait toujours référence. La programmation à cinq ans témoigne de la capacité du laboratoire à déplacer les barycentres de ses problématiques, en réorientant progressivement ses partenariats étrangers.

Dynamisé par la qualité de l'équipe des personnels d'appui à la recherche, le CEPEL est un lieu important d'activité contractuelle (ISITE, ANR, Région, Europe). Les doctorants y disposent de bonnes conditions de travail et voient leur insertion professionnelle s'améliorer. Si la taille modeste de l'unité facilite les interactions entre ses membres et allège l'organisation administrative, la forte diminution des ressources humaines peut aussi compliquer le développement de l'un des nouveaux pôles (Environnement). La politique d'attractivité passe dès lors par un renforcement de la visibilité internationale du laboratoire sur les thématiques désormais prioritaires. Une telle évolution suppose de s'inscrire dans les controverses académiques déjà déployées par ailleurs sur ces thèmes. Spécialité ancienne de l'UMR, l'analyse multi-niveaux serait une ressource mobilisable en ce sens ; de même, l'articulation des enjeux de territorialisation avec les problématiques de santé comme d'environnement consoliderait les apports du CEPEL à la dynamique des connaissances en cours dans ces deux domaines.

## ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

**NB : CETTE PARTIE DU RAPPORT EST CONFIDENTIELLE. ELLE N'EST DIFFUSÉE QU'AUX TUTELLES ET AUX MEMBRES DE L'UNITÉ.**

### PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

Le contrat échu a apporté des réponses convergentes à trois des quatre préconisations du rapport précédent, pourtant sous la contrainte d'une fragilisation des ressources humaines de l'unité. Les deux préconisations concernant d'une part l'animation scientifique transversale des quatre axes d'alors, et d'autre part la clarification des thématiques émergentes, ont incité l'unité à resserrer son projet scientifique sur deux pôles de spécialité (Santé + Développement durable), dont les besoins s'annoncent assez proches en termes de recrutement et de profils de postes. Des événements organisés localement comme le 14<sup>ème</sup> congrès AFSP (2017) ou le workshop du projet européen COST (2019) illustrent l'affirmation d'une redynamisation en cours. L'institutionnalisation d'un séminaire transversal annuel sur l'actualité de la recherche en SHS du politique, organisé et coordonné par les doctorantes et les doctorants, contribue désormais à la mise en cohérence des pôles thématiques. De même, la décision de modifier le sens de l'acronyme du CEPEL (mais pas l'acronyme lui-même) répond, dans le respect de l'identité initiale du laboratoire, à l'interrogation du précédent comité sur le statut de la référence à l'Europe latine dans le nom d'une unité où les travaux qui lui sont consacrés perdent en centralité. En revanche le montage et la mise en œuvre de projets interdisciplinaires exploratoires avec l'appui de la MSH Montpellier s'annoncent décevants, malgré la participation du laboratoire aux réponses aux appels d'offre.

### CRITÈRE 1 : PRODUITS et ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE

#### A – Production de connaissances et activités concourant au rayonnement et à l'attractivité scientifique

Période du 01/01/2014 au 30/06/2019	CEPEL
<b>Journaux / revues</b>	
Articles scientifiques (nombre total)	71
Articles scientifiques en anglais ou dans une autre langue étrangère	22
Articles de synthèse / revues bibliographiques (nombre total)	16
Articles de synthèse / revues bibliographiques en anglais ou dans une autre langue étrangère	NR
Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.) (nombre total)	3
Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, etc.) en anglais ou dans une autre langue étrangère	NR
Commentaires d'arrêts	NR
Articles cliniques	5
<b>Ouvrages</b>	
Monographies, éditions critiques, traductions (nombre total)	12
Monographies, éditions critiques, traductions en anglais ou dans une autre langue étrangère	2
Direction et coordination d'ouvrages scientifiques / édition scientifique (nombre total)	7
Direction et coordination d'ouvrages scientifiques / édition scientifique en anglais ou dans une autre langue étrangère	2
Chapitres d'ouvrage (nombre total)	56

Chapitres d'ouvrage en anglais ou dans une autre langue étrangère	16
Thèses éditées	2
<b>Production dans des colloques / congrès, séminaires de recherche</b>	
Éditions d'actes de colloques / congrès	NR
Articles publiés dans des actes de colloques / congrès	10
Autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche	190
<b>Produits et outils informatiques</b>	
Logiciels	NR
Bases de données	NR
Outils d'aide à la décision	NR
Cohortes	NR
Corpus	NR
<b>Développements instrumentaux et méthodologiques</b>	
Prototypes et démonstrateurs	NR
Plateformes et observatoires	NR
<b>Autres produits propres à une discipline</b>	
Créations artistiques théorisées, mises en scène, films	NR
<b>Activités éditoriales</b>	
Participation à des comités éditoriaux (journaux scientifiques, revues, collections, etc.)	9
Direction de collections et de séries	2
<b>Activités d'évaluation</b>	
Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques (relecture d'articles / reviewing)	54
Évaluation de projets de recherche	4
Évaluation de laboratoires	8
Responsabilités au sein d'instances d'évaluation	4
<b>Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives</b>	
Contrats européens ERC en tant que porteur	NR
Contrats européens ERC en tant que partenaire	NR
Autres contrats européens en tant que porteur	NR
Autres contrats européens en tant que partenaire	2
Contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, etc.) en tant que porteur	2
Contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, etc.) en tant que partenaire	1
Contrats avec les collectivités territoriales en tant que porteur	3
Contrats avec les collectivités territoriales en tant que partenaire	1
Contrats financés dans le cadre du PIA en tant que porteur	NR



Contrats financés dans le cadre du PIA en tant que partenaire	1
Contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR, FRM, etc.) en tant que porteur	1
Contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR, FRM, etc.) en tant que partenaire	2
<b>Post-doctorants et chercheurs accueillis</b>	
Post-doctorants (nombre total)	4
Post-doctorants étrangers	2
Chercheurs accueillis (nombre total)	2
Chercheurs étrangers accueillis	18
<b>Indices de reconnaissance</b>	
Prix et/ou distinctions	6
Appartenance à l'IUF	NR
Responsabilités dans des sociétés savantes	3
Organisations de colloques / congrès à l'étranger	4
Invitations à des colloques / congrès à l'étranger	15
Séjours dans des laboratoires étrangers	2

NR : non renseigné

### Points forts et possibilités liées au contexte

Durant le dernier contrat, le CEPEL a consolidé sa réputation sur les domaines de recherche investis depuis 2008 : sociologie des élites, sociologie électorale et partisane, gouvernance, en privilégiant une approche de politique comparée et un intérêt pour le Sud, élargi aux grands Suds. Le laboratoire a maintenu un très haut niveau d'activités scientifiques : 71 articles de recherche, dont un grand nombre dans des revues centrales de sciences sociales, 19 ouvrages parus auprès de maisons d'édition reconnues et 56 chapitres d'ouvrages. Les membres du CEPEL assurent une forte présence de leur laboratoire dans des manifestations scientifiques, avec 190 communications. Les publications témoignent d'une forte internationalisation, comme l'a souligné un rapport de l'AFSP de 2018, situant l'unité parmi les trois laboratoires dont les publications sont les plus internationalisées. Ainsi, 22 % des publications et 30 % des communications ont été réalisées en langues étrangères. Les doctorantes et les doctorants prennent une part significative dans cette production scientifique d'ensemble. Les orientations scientifiques du laboratoire sont particulièrement en phase avec la reconfiguration institutionnelle du site, puisque ses membres sont partenaires scientifiques de quatre projets de l'I-SITE MUSE. Cette situation devrait permettre d'alimenter la dynamique de recherche du CEPEL.

### Points faibles et risques liés au contexte

Le CEPEL est de manière structurelle affaibli par le départ de chercheurs très reconnus au cours du dernier contrat et par le très faible nombre de chercheurs CNRS statutaires à la date de ce rapport (un seul). Le laboratoire, qui a témoigné d'une exceptionnelle réussite dans l'obtention de contrats de recherche (2 contrats européens, 3 contrats nationaux, 4 contrats avec les collectivités territoriales, 3 contrats avec des associations caritatives et fondations), pourrait rencontrer des difficultés dans leur réalisation pour au moins deux raisons. D'une part, l'essentiel de ses membres sont des enseignants-chercheurs faisant face à de très lourdes charges de travail administratif et pédagogique. D'autre part, le recours à trois chercheurs sur contrats à durée déterminée peut être source de difficultés à compter de 2021, date à laquelle tous ces contrats auront pris fin. L'accent mis sur de nouvelles orientations en lien avec l'I-SITE MUSE produit un déséquilibre en termes d'effectifs, entre une majorité de membres porteurs des thématiques « anciennes » du CEPEL, et celles et ceux qui inscrivent leurs travaux dans les thématiques émergentes du laboratoire, et devenues centrales dans le nouveau projet. La réalisation de ces recherches suppose un renforcement des équipes travaillant sur les thématiques « santé » et « environnement ». Les membres du CEPEL travaillant sur les thématiques « anciennes » ne pourront converger qu'à terme vers les nouvelles thématiques.

### Appréciation sur la production, le rayonnement et l'attractivité de l'unité

Les travaux du CEPEL sont remarquables tant en ce qui concerne leur volume que leur qualité et leur internationalisation. L'inscription de l'unité dans les orientations de l'I-SITE MUSE devrait concourir à pérenniser son rayonnement. On ne peut qu'espérer qu'il contribue à renforcer son attractivité auprès des candidats au CNRS ou de chercheurs à la mutation.

### B - Interactions avec l'environnement non académique, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé

Période du 01/01/2014 au 30/06/2019	CEPEL
<b>Brevets, licences et déclarations d'invention</b>	
Déclarations d'invention	NR
Brevets déposés	NR
Brevets acceptés	NR
Brevets licenciés	NR
<b>Interactions avec les acteurs socio-économiques</b>	
Contrats de R&D avec des industriels	NR
Conventions Cifre	3
Créations de laboratoires communs avec une / des entreprise(s)	NR
Création de réseaux ou d'unités mixtes technologiques	NR
Création d'entreprise, de start-up	1
<b>Activités d'expertise scientifique</b>	
Activités de consultant	1
Participation à des instances d'expertises (type Anses) ou de normalisation	20
Expertise juridique	NR
Rapports d'expertises techniques, produits des instances de normalisation	NR
<b>Produits destinés au grand public</b>	
Émissions radio, TV, presse écrite	532
Produits de vulgarisation : articles, interviews, éditions, vidéos, produits de médiation scientifique, débats science et société, etc.	51

NR : non renseigné

## Points forts et possibilités liées au contexte

Au cours du précédent contrat, le CEPEL a d'une part poursuivi une pratique installée de longue date de valorisation et de vulgarisation des productions scientifiques, et d'autre part renforcé sa position dans son environnement, en étant reconnu comme un interlocuteur capable d'échanger et de coopérer tant avec les partenaires institutionnels et politiques qu'avec d'autres disciplines.

La reconnaissance de l'expertise de l'unité en matière d'observation des comportements politiques et électoraux vaut à ses membres de nombreuses sollicitations d'interventions dans les médias locaux et nationaux, sur les thèmes d'actualité politique comme la parité, l'abstention ou le mouvement des « gilets jaunes ». Elle s'est traduite par le financement par la Région Occitanie de l'observatoire BAROC (baromètre de l'opinion en Occitanie), qui permet de déployer cette expertise sur de nouvelles thématiques comme les attitudes à l'égard de la protection de l'environnement. Cette expertise s'accompagne de relations partenariales avec des instituts de sondage, qui constituent par ailleurs un débouché professionnel pour l'un des masters de la faculté de droit et science politique, dont des membres du CEPEL assure la direction.

Cette reconnaissance initiale s'est élargie aux nouvelles thématiques de recherche dans lesquelles le laboratoire s'est engagé. Ainsi, l'inscription du laboratoire dans son environnement, qu'il s'agisse de la dynamique de l'I-Site MUSE ou des appels à projets de la Région Occitanie, a permis de déployer des recherches en lien avec la demande sociale, sur les thématiques relativement nouvelles pour le laboratoire que sont les inégalités sociales de santé ou la télémédecine. Sur la première thématique, les projets de recherche alimentent l'ouverture de l'unité sur des structures de recherches locales (LIRDEF) et sur le secteur associatif. L'axe émergent Santé repose de son côté sur l'inscription durable du CEPEL dans le département de SHS de la faculté de médecine de Montpellier et ouvre à des partenariats avec les sciences médicales, notamment à travers des thèses en SHS de professionnels de santé et des projets de recherche pluridisciplinaires.

Les différents projets sur lesquels sont mobilisés les chercheurs du laboratoire sont l'occasion de développer des dispositifs de valorisation comme la production de documentaires, d'expositions photos ou de forums grand public (sur la santé). La reconduction pour deux ans de l'I-Site MUSE (jusqu'en 2022) permet d'envisager relativement sereinement la poursuite de ce travail d'ouverture et de valorisation de la recherche en sciences sociales aux côtés d'autres disciplines.

## Points faibles et risques liés au contexte

La visibilité d'un pool d'enseignantes-chercheuses et d'enseignants-chercheurs de l'unité dans les médias locaux peut porter à répondre aux sollicitations nombreuses à certaines périodes (campagnes électorales....) et nécessite une vigilance accrue pour maîtriser le temps imparti à ce type de vulgarisation dans l'agenda de la recherche.

### Appréciation sur les interactions de l'unité avec l'environnement non académique, les impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé}

Le CEPEL semble avoir trouvé sa place au carrefour entre SHS et autres sciences, et entre milieux académique et non académique, profitant de l'impulsion de l'I-Site MUSE et des offres de formation autour des thèmes santé et environnement. Cette dynamique est à poursuivre, dans la mesure où elle permet d'accompagner, pour l'instant sans heurts ni tension, les reconfigurations scientifiques du laboratoire.

## C – Implication dans la formation par la recherche

Période du 01/01/2014 au 30/06/2019	CEPEL
<b>Produits des activités pédagogiques et didactiques</b>	
Ouvrages	NR
E-learning, moocs, cours multimédia, etc.	NR
<b>Productions scientifiques (articles, ouvrages, etc.) issues des thèses</b>	

Productions scientifiques (articles, ouvrages, etc.) issues des thèses	21
Nombre moyen d'articles par doctorant	1,24
<b>Formation</b>	
Nombre de personnes Habilitées à Diriger des Recherches (HDR)	9
Nombre d'HDR soutenues	0
Doctorants (nombre total)	25
Doctorants bénéficiant d'un contrat spécifique au doctorat	13
Nombre de thèses soutenues	21
Durée moyenne des thèses	4 ans, 9 mois
Stagiaires accueillis (M1, M2)	2
Personnes responsables d'une mention ou d'un parcours de master (nombre total)	6
Personnes responsables d'une mention ou d'un parcours de master à labellisation internationale (Erasmus Mundus p ex.)	NR

NR : non renseigné.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEPEL accueille à ce jour 25 doctorantes et doctorants dont 13 sont financés (contrats doctoraux, auxquels s'ajoutent bourses CIFRE, financements sur projets ANR et contrats avec d'autres institutions). Sur ce point, il est à noter que l'essentiel des doctorantes et doctorants inscrits dans la thématique « santé » du laboratoire exercent une activité professionnelle. L'unité met à la disposition de tous et de toutes un ensemble de bureaux fixes dans ses locaux, ainsi que des ressources documentaires, ce qui contribue à asseoir une dynamique collective et à favoriser les échanges formels et plus informels avec l'ensemble des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs du laboratoire, au-delà de la seule direction de thèse.

Il en résulte une implication des doctorantes et des doctorants dans les activités du laboratoire, tout particulièrement à travers la prise en charge - depuis 2019 - de l'organisation du séminaire général de l'unité. Le laboratoire fonctionne bien avec l'École Doctorale 461 « Droit et science politique », et la forte implication des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs de l'unité au sein de quatre Masters de l'université favorise les recrutements en thèse. L'unité compte 8 encadrantes et encadrants de thèse parmi les neuf titulaires d'une HDR. Les dernières années ont vu le recrutement de trois nouveaux docteurs en France (deux MCF et un CR) et quatre à l'étranger.

### Points faibles et risques liés au contexte

Des comités de thèse ponctuent désormais la vie des doctorantes et des doctorants. Toutefois, leurs modalités pourraient être clarifiées et leur organisation rendue plus systématique qu'elle ne semble l'être à ce jour. De même, si la répartition sexuée de l'encadrement des doctorants du CEPEL est structurellement déséquilibrée (une femme et huit hommes), les comités de suivi de thèse pourraient, en compensation, tendre vers plus de parité encore. Cette situation souligne la nécessité d'encourager et de faciliter la réalisation des HDR, en particulier auprès des femmes.

Sur le plan matériel, l'accès précieux à des ressources documentaires qu'offre le CEPEL à ses doctorantes et à ses doctorants est tributaire d'un poste de documentaliste : si celui-ci devait être fragilisé, les doctorantes et les doctorants s'en retrouveraient très directement pénalisés.

Enfin, l'organisation des interactions entre doctorantes et doctorants selon leur appartenance aux nouveaux pôles thématiques du laboratoire mérite une attention particulière. L'animation d'un dialogue transversal par-delà les spécialisations thématiques, autour de la centralité d'un questionnement de science politique, constitue donc à ce stade une question à anticiper.

## Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche de l'unité

La formation par la recherche mise en œuvre au CEPEL se traduit par un encadrement de qualité des doctorantes et des doctorants, sur un plan scientifique comme matériel. Leur implication accrue dans la vie du laboratoire mérite d'être confortée, afin de favoriser les échanges parmi la pluralité des profils recrutés.

### CRITÈRE 2 : ORGANISATION ET VIE DE L'UNITÉ

Période du 01/01/2014 au 30/06/2019	CEPEL
<b>Pilotage, animation et organisation de l'unité</b>	
Existe-t-il un règlement intérieur validé par la ou les tutelles ?	Oui
Nombre de réunions du conseil de laboratoire qui régule la vie de l'unité ? (du 01/01/2014 au 30/06/2019)	8
Nombre de séminaires internes à l'unité ? (du 01/01/2014 au 30/06/2019)	6
Nombre de réunions spécifiques entre les personnels d'appui à la recherche (PAR) et la direction de l'unité ? (du 01/01/2014 au 30/06/2019)	Plusieurs fois par semaine
Existe-t-il un lieu de convivialité au sein de l'unité ?	Oui
Existe-t-il une fiche de poste pour chaque personnel d'appui à la recherche (techniciens, ingénieurs, administratifs) au sein de l'unité ?	Oui
Existe-t-il un dispositif d'accompagnement pour répondre aux appels à projet au sein de l'unité ?	Oui
Existe-t-il une procédure de communication autre que le site WEB propre à l'unité ? (newsletter, etc.) ?	Oui
L'unité alloue-t-elle des moyens pour l'aide à la publication ?	Non
L'unité alloue-t-elle des moyens pour l'aide à la publication en langue étrangère ? (aide à la traduction, copy editing, etc.)	Oui
Existe-il une politique incitative « Sciences Ouvertes » (dépôt HAL) au sein de l'unité ?	Oui
<b>Parité</b>	
Nombre de femmes dans l'unité ?	6
Nombre d'hommes dans l'unité ?	16
Nombre de femmes parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'unité ?	4
Nombre d'hommes parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'unité ?	14
Nombre de femmes aux postes de responsabilité de l'unité (direction, sous-direction de l'unité, direction d'équipe, etc.)	1
Nombre d'hommes aux postes de responsabilité de l'unité (direction, sous-direction de l'unité, direction d'équipe, etc.)	2
<b>Intégrité scientifique</b>	
L'unité met-elle à disposition de ses personnels des cahiers de laboratoire ?	Non
L'unité a-t-elle une politique de sensibilisation à l'intégrité scientifique ?	Non
<b>Hygiène et sécurité</b>	
L'unité a-t-elle une politique de formation à l'hygiène et sécurité ?	Oui
L'unité a-t-elle une politique de sensibilisation aux risques psycho-sociaux ?	Non
Existe-t-il un registre hygiène et sécurité ?	Non

Existe-t-il un document unique remis à jour chaque année ?	Oui
Nombre d'assistants de prévention (avec arrêté de nomination) ?	1
<b>Développement durable et prise en compte des impacts environnementaux</b>	
Existe-t-il une charte de développement durable ou une section consacrée à ces enjeux dans le règlement intérieur ?	Non
<b>Propriété intellectuelle et intelligence économique</b>	
L'unité est-elle classée ZRR ?	Non
L'unité a-t-elle une politique de sensibilisation en termes de protection de données ?	Non
Existe-t-il un référent interne ou externe chargé de la sécurité des systèmes d'information ?	Oui
Existe-il un plan de SSI (Sécurité des systèmes d'information) ?	Non

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les compétences du personnel d'appui à la recherche participent indéniablement aux réussites collectives du CEPEL. Le comité d'experts a pu constater sa forte implication et son engagement dans l'accompagnement des équipes de recherche pour répondre aux différents projets scientifiques de l'unité. L'aide apportée par le personnel d'appui est particulièrement saluée par les chercheuses, chercheurs, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs. Les tutelles fournissent également un soutien, en particulier, pour l'Université de Montpellier, par leur proximité géographique et des relations professionnelles de qualité qui facilitent au quotidien la recherche de solutions. L'unité de recherche est hébergée dans les locaux de l'Université de Montpellier et bénéficie à ce titre de ses services en matière d'hygiène et sécurité. Les bonnes relations entre l'équipe gestionnaire (deux personnels d'appui à la recherche permanents) et la délégation régionale du CNRS facilitent par ailleurs l'usage d'outils de gestion efficaces, ce qui atténue la tension sur le volume d'activité de ces personnels.

### Points faibles et risques liés au contexte

La présence de nombreux CDD dans les contrats de recherche participe à renforcer la tension sur le volume d'activité des deux personnels d'appui à la recherche permanents. De même, les PAR font face à une forte activité de travail et l'on peut craindre qu'à moyen terme, ces personnels s'essouffent. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur cinq ans pourra contribuer conjointement à l'équilibre de la parité et à l'accroissement des effectifs de l'unité.

La taille modeste du laboratoire permet jusqu'ici à chacun de connaître les ressources mobilisables – scientifiques comme logistiques et gestionnaires. On attend à moyen terme que le pilotage organisationnel s'étoffe par la mise en place d'autres espaces de management participatif et d'animation collective. Dans cette perspective, il serait peut-être utile de formaliser une gouvernance plus robuste, qui se limite jusqu'à présent - pour cause d'effectifs modestes - au seul Conseil de Laboratoire, avec une transversalité entre les trois thèmes du projet assurée par un séminaire général animé par les doctorantes et les doctorants, auquel les autres membres du CEPEL participent. Cette formalisation pourrait permettre de faciliter d'une part, la mutualisation des moyens humains et des pratiques de travail, et d'autre part la co-construction d'une identité scientifique.

### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le CEPEL s'inscrit dans une démarche d'élargissement de ses travaux de recherche en concertation avec les institutions de la communauté scientifique locale. L'accroissement des effectifs sera un levier décisif pour répondre aux enjeux organisationnels et scientifiques de l'unité dans les cinq ans à venir. La politique de site sera un facteur essentiel pour la gouvernance et la réalisation des orientations stratégiques de l'unité.

## CRITÈRE 3 : PROJET ET STRATÉGIE À CINQ ANS DE L'UNITÉ

	Objectifs	Réalisations attendues (si possible chiffrées)
<b>Critère 1 : PRODUITS ET ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE</b>		
<b>Production de connaissances et activités concourant au rayonnement et à l'attractivité scientifiques</b>		
<p>Journaux / revues Ouvrages Production dans des colloques / congrès, séminaires de recherche Produits et outils informatiques Développements instrumentaux et méthodologiques Autres produits propres à une discipline Activités éditoriales Activités d'évaluation Contrats de recherche financés par des institutions publiques ou caritatives Accueil de post-doctorants et de chercheurs Indices de reconnaissance</p>	<p>Le CEPEL a toujours été en pointe sur les publications dans des revues de qualité, sur les productions dans les colloques, souvent à l'international. Nous nous fixons au mieux de maintenir ce cap, voire de l'améliorer en augmentant le soutien aux traductions et aux frais de déplacements dans la mesure de nos moyens. Le CEPEL est très actif dans la réponse aux appels à projet permettant le recrutement de chercheurs et post-doctorants et le maintien de son taux de ressources propres à un niveau très élevé.</p>	<p>Augmentation des taux de publications à l'international, de gestion de ressources propres et de recrutements de chercheurs contractuels.</p>
<b>Interaction avec l'environnement, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé</b>		
<p>Brevets, licences et déclarations d'invention Interactions avec les acteurs socio-économiques Activités d'expertise scientifique Actions vers le grand public</p>	<p>Maintenir le haut niveau d'interaction avec les médias régionaux et nationaux (informations générales et presse professionnelle). Développer les interactions avec les institutions publiques et privées du site (recherche-action, expertises, co-financements de recherche).</p>	<p>Rayonnement du laboratoire et optimisation de son rôle social. Renforcement de la place des sciences sociales sur le site montpellierain. Renforcement des capacités propres de l'unité.</p>
<b>Implication dans la formation par la recherche</b>		
<p>Produits des activités pédagogiques et didactiques Productions scientifiques (articles, ouvrages, etc.) issues de thèses Formation (HDR, doctorants, etc.)</p>	<p>Augmenter le nombre de titulaires d'HDR, avec une politique incitative. Maintien des conditions d'accueil et d'implication des doctorants aux projets du laboratoire.</p>	<p>2 HDR au moins soutenues dans les 5 prochaines années. Publications collectives valorisant le travail des doctorants.</p>
<b>Critère 2 : ORGANISATION ET VIE DE L'UNITÉ</b>		
<p>Pilotage, animation et organisation Parité Intégrité scientifique Hygiène et sécurité Développement durable et prise en compte des impacts environnementaux Propriété intellectuelle et intelligence économique</p>	<p>Améliorer les procédures de communication. Sensibilisation à l'intégrité scientifique. Augmenter l'indice de reconnaissance de l'Université de Montpellier au sein du CEPEL. Sensibiliser les tutelles à l'absence d'un véritable informaticien au sein de l'unité.</p>	<p>Création d'une plaquette de présentation et d'une newsletter électronique Dépôt de toutes les publications dans HAL. Proposer à minima aux chercheurs une information précise sur l'intégrité scientifique. Chiffrement des ordinateurs.</p>

## Points forts et possibilités liées au contexte

Le projet scientifique du CEPEL capitalise sur les fondamentaux de ce laboratoire, qui font de lui une UMR d'excellence en sciences sociales du politique, reconnue en particulier pour son expertise sur les régions du sud de la France et de l'Europe, en même temps qu'il entérine un élargissement de ses horizons de recherche déjà amorcé au cours du contrat précédent. Il se décline désormais en trois pôles thématiques : « santé », « environnement », et « territoires politiques ». Cette reconfiguration ambitieuse du périmètre scientifique de l'unité tire intelligemment partie des opportunités que lui offre l'I-Site MUSE, ainsi que de son expertise lorsqu'il s'agit de répondre aux commandes publiques. Elle permet au CEPEL de se positionner clairement sur ces questions à forts enjeux scientifiques et sociétaux que sont aujourd'hui la santé et l'environnement. C'est d'autant plus vrai que cette reconfiguration ne repose pas simplement sur une réorientation des travaux des membres de son équipe, mais s'accompagne aussi d'une évolution de cette équipe, qui intègre désormais deux praticiens hospitaliers du CHU de Montpellier. Elle devrait ainsi permettre à l'unité d'accroître encore son internationalisation – déjà marquée, tant au niveau de ses publications que de ses partenariats – et son attractivité.

## Points faibles et risques liés au contexte

Si le projet du CEPEL engage des pistes de recherche prometteuses et stimulantes, le comité s'inquiète d'un déséquilibre dans la répartition des membres de l'équipe, et donc dans la vie scientifique du laboratoire auquel il pourrait donner lieu. Les nouveaux pôles « environnement » et, dans une moindre mesure, « santé », reposent en effet sur un petit nombre de personnels titulaires - ce qui les rend relativement vulnérables aux aléas de la gestion des ressources humaines, en dépit des partenariats extérieurs. Dans le même temps, le nouveau pôle « Territoires politiques » peut interroger quant à son unité, dans la mesure où il regroupe des travaux et chercheurs ou chercheurs relevant de domaines bien distincts de ceux qui ont fait sa réputation (sociologie électorale et analyse des politiques publiques notamment). Pour qu'un équilibre puisse être trouvé, le nouveau projet scientifique du CEPEL suppose une inflexion de certaines recherches en sciences politiques vers les questions de santé et d'environnement. Ce mouvement est déjà engagé et serait grandement facilité par une bonne intégration au sein de l'unité de nouveaux membres spécialistes de ces questions.

### Appréciation sur le projet et la stratégie à cinq ans de l'unité

Le CEPEL est à un moment charnière de son existence. Son nouveau projet entérine de manière cohérente un changement de périmètre et de domaines thématiques de ces activités, déjà engagé au cours du précédent contrat, et se nourrit des opportunités offertes par son environnement institutionnel. Cette reconfiguration, ambitieuse, le rend toutefois plus sensible aux aléas gestionnaires de ses ressources humaines.



## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### Recommandations concernant les produits et activités de la recherche de l'unité

Le comité d'experts recommande :

- d'affirmer la participation scientifique de l'unité aux quatre projets de l'I-SITE MUSE de l'Université de Montpellier afin d'alimenter la dynamique de recherche qui y est engagée ;
- d'assurer le renforcement des équipes travaillant sur les thématiques « santé » et « environnement », tout en favorisant la convergence des membres du CEPEL qui continuent à analyser des objets dont ils sont des spécialistes vers les nouvelles thématiques ;
- d'éviter que la reconfiguration thématique en cours ne cloisonne les relations entre membres de l'unité.

### Recommandations concernant l'organisation et la vie de l'unité

Le comité d'experts recommande :

- de travailler au montage et la mise en œuvre de projets interdisciplinaires exploratoires avec l'appui de la MSH Montpellier et de continuer à affirmer la participation du laboratoire aux réponses aux appels d'offre en dépit des résultats décevants ;
- d'essayer d'intégrer les plus jeunes dans les problématiques académiques internationales en tenant compte des exigences méthodologiques de maîtrise des outils d'analyse qui s'accroissent sur ce plan ;
- d'anticiper l'animation d'un dialogue transversal entre doctorantes et doctorants de l'unité par-delà les spécialisations thématiques, autour de la centralité d'un questionnement de science politique.

### Recommandations concernant le projet et la stratégie à cinq ans de l'unité

Le nouveau projet représente un pari à la réalisation duquel la direction devra veiller tout particulièrement - d'autant plus que cette reconfiguration touche à l'identité de l'unité. Il conviendra d'être attentif à la bonne intégration au sein de l'unité de nouveaux membres spécialistes des questions de santé et d'environnement.

## DÉROULEMENT DE LA VISITE

### DATE DE LA VISITE

**Début :** 16 janvier 2020 à 09 h 00

**Fin :** 16 janvier 2020 à 18 h 00

### LIEU DE LA VISITE

**Institution :** **Université de Montpellier**

**Adresse :** 163 rue Auguste Broussonnet 34 090 Montpellier

### DÉROULEMENT OU PROGRAMME DE VISITE

09 h 00 :	Accueil et présentation
09 h 30 -10 h 00 :	Réunion du comité d'experts à huis clos
10 h 00 -10 h 30 :	Réunion du comité d'experts avec la direction de l'unité
10 h 30 -11 h 00 :	Réunion du comité d'experts avec les représentants des tutelles
11 h 15 – 13 h 00 :	Réunion plénière : présentation du bilan et du projet (45 mn), discussion ouverte à tous les membres du laboratoire (1h).
13 h 00 -14 h 00 :	Pause buffet (+visite éventuelle des locaux pour le comité d'experts)
14 h 00 – 14 h 30 :	Réunion du comité d'experts avec les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité (sans la direction).
14 h 30 – 15 h 00 :	Réunion du comité d'experts avec les personnels d'appui à la recherche
15 h 00 – 15 h 30 :	Réunion du comité d'experts avec les doctorants de l'unité.
15 h 30 -16 h 00 :	Réunion finale du comité d'experts avec la direction de l'unité.
16 h 15 -18 h 00 :	Réunion du comité d'experts à huis clos (préparation du rapport).

### POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

À l'issue d'un vote à la majorité, le comité d'experts a décidé de retenir son rapport pour marquer son désaccord avec les orientations de réformes annoncées par le gouvernement. Il le remet ce jour dans l'espoir d'une modification à venir de ces mêmes orientations.

## **OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES**



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

MONTPELLIER,  
LE 26 MAI 2020

Pierre GLAUDES  
Directeur du Département  
d'évaluation de la recherche  
HCERES  
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris



DRED

SERVICE DE LA COORDINATION DES  
STRUCTURES ET DES MOYENS DE  
LA RECHERCHE

DELPHINE PETIT-ECHALIER

+33 (0)4 67 14 31 07  
[dred-hceres@umontpellier.fr](mailto:dred-hceres@umontpellier.fr)

163 rue Auguste Broussonnet  
34 090 Montpellier

[WWW.UMONTPELLIER.FR](http://WWW.UMONTPELLIER.FR)

**OBJET** : rapport d'évaluation - DER-PUR210019329 - CEPEL - Centre d'études politiques de l'Europe Latine

Monsieur le Directeur,

Je tiens à remercier le comité de visite HCERES pour la qualité de son rapport d'évaluation concernant l'unité de recherche CEPEL dirigée par Emmanuel NEGRIER. Le directeur d'unité, le CNRS et moi-même avons pris connaissance des recommandations formulées par le comité de visite.

Nous n'avons pas d'observations de portée générale à formuler.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Le Vice-Président chargé de la recherche

Jacques MERCIER

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

